



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
LIGUE REGIONALE DE FOOTBALL – ANNABA -



DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES COMPETITIONS
SOUS COMMISSION "JEUNES"

PROCES VERBAL N° 12 DU 09-05-2024

RESPONSABLES GESTION JEUNES :

- SELMI BRAHIM
- BOUSSETIOU SARAH

ORDRE DU JOUR :

- Programmation du championnat "JEUNES".
- Homologation des résultats.
- Traitement des affaires litigieuses.

2023-2024

1) - a) Programmation de la 18^{ème} et dernière journée les 10 et 11 mai 2024 concernant les groupes "A-B-C-D et E"

b) Programmation de la 18^{ème} journée du groupe niveau 01 et reste à programmer 04 journées.

2) Homologation des résultats.

3) Traitement de 10 affaires litigieuses liées à des forfaits divers tels que :

- Forfaits délibérés = 08.**
- Absence du médecin = 01**
- Effectif moins de 11 joueurs = 01.**



Site tabacoop BP41 RP ANNABA

Tél/Fax: 038.44.41.00 & 038.84.49.99

Tél : 038.44.44.77



AFF N° 096 RENCONTRE : JSBC JST U17 DU 27-04-2024

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre signalant l'absence de l'équipe JSBC.
- Attendu qu'après attente réglementaire, l'arbitre a annulé la rencontre.

- **Par ces motifs, la commission décide :**
 - **Match perdu par pénalité** pour l'équipe JSBC.
 - **Attribution du gain** du match à l'équipe JST qui marque 03 buts et 03 points.
 - **Une amende de 15.000,00 DA** est infligée à l'équipe JSBC circulaire FAF N°04 du 15/11/2023.

CETTE DECISION PREND EFFET A COMPTER DU 09-05-2024



Site tabacoop BP41 RP ANNABA

Tél/Fax: 038.44.41.00 & 038.84.49.99

Tél : 038.44.44.77



Fédération Algérienne de Football
Ligue régionale de football -Annaba-

AFF N° 097 RENCONTRE : JSBC JST U15 DU 27-04-2024

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre signalant l'absence de l'équipe JSBC.
- Attendu qu'en s'abstenant de se déplacer, l'équipe du JSBC enregistre son 3ème troisième forfait comme suit :
 - **Affaire N°74** : Rencontre JSBC – IRBEH "U15" du 24/03/2024.
 - **Affaire N°84** : Rencontre JSBC – CAAJ "U15" du 31/03/2024.
 - **Affaire N°97** : Rencontre JSBC – JST "U15" du 27/04/2024.

(3^{ème} infraction)

- **Par ces motifs et en application de la circulaire FAF N° 04 du 15-11-2023, la commission décide :**
 - **Match perdu par pénalité** pour l'équipe JSBC.
 - **Attribution du gain** du match à l'équipe JST qui marque 03 buts et 03 points.
 - **Une amende de 15.000,00 DA** pour l'équipe JSBC.
 - **Défalcation de (01) un point** à l'équipe séniors JSBChorfa RII.

CETTE DECISION PREND EFFET A COMPTER DU 09-05-2024



Site tabacoop BP41 RP ANNABA

Tél/Fax: 038.44.41.00 & 038.84.49.99

Tél : 038.44.44.77



Fédération Algérienne de Football
Ligue régionale de football -Annaba-

AFF N° 098 RENCONTRE : IRBSA JSBC U19 DU 03-05-2024

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre signalant l'absence de l'équipe JSBC.
- Attendu qu'après attente réglementaire, l'arbitre a annulé la rencontre.
- Attendu qu'en s'abstenant de se déplacer, l'équipe du JSBC enregistre son 3ème troisième forfait cumulé comme suit :
 - **Affaire N°89** : Rencontre CAAJ – JSBC "U19" du 20/04/2024.
 - **Affaire N°91** : Rencontre JSBC – JST "U19" du 27/04/2024.
 - **Affaire N°98** : Rencontre IRBSA – JSBC "U19" du 03/05/2024.
- **(3^{ème} infraction)**
- **Par ces motifs et en application de la circulaire FAF N° 04 du 15-11-2023, la commission décide :**
 - **Match perdu par pénalité** pour l'équipe JSBC.
 - **Attribution du gain** du match à l'équipe IRBSA qui marque 03 buts et 03 points.
 - **Une amende de 15.000,00 DA** est infligée à l'équipe JSBC.
 - **Défalcation de (01) un point** à l'équipe séniors JSBChorfa RII.

CETTE DECISION PREND EFFET A COMPTER DU 09-05-2024



Site tabacoop BP41 RP ANNABA

Tél/Fax: 038.44.41.00 & 038.84.49.99

Tél : 038.44.44.77



AFF N° 099 RENCONTRE : JSBC IRBSA U17 DU 04-05-2024

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre signalant l'absence de l'équipe JSBC.
- Attendu qu'après attente réglementaire, l'arbitre a annulé la rencontre.

- **Par ces motifs, la commission décide :**
 - **Match perdu par pénalité** pour l'équipe JSBC.
 - **Attribution du gain** du match à l'équipe IRBSA qui marque 03 buts et 03 points.
 - **Une amende de 15.000,00 DA** est infligée à l'équipe JSBC circulaire FAF N°04 du 15/11/2023.

CETTE DECISION PREND EFFET A COMPTER DU 09-05-2024



Site tabacoop BP41 RP ANNABA

Tél/Fax: 038.44.41.00 & 038.84.49.99

Tél : 038.44.44.77



AFF N° 100 RENCONTRE : JSBC IRBSA U15 DU 04-05-2024

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre signalant l'absence de l'équipe JSBC.
- Attendu qu'après attente réglementaire, l'arbitre a annulé la rencontre.

- **Par ces motifs, la commission décide :**
 - **Match perdu par pénalité** pour l'équipe JSBC.
 - **Attribution du gain** du match à l'équipe IRBSA qui marque 03 buts et 03 points.
 - **Une amende de 15.000,00 DA** est infligée à l'équipe JSBC circulaire FAF N°04 du 15/11/2023.

CETTE DECISION PREND EFFET A COMPTER DU 09-05-2024



Site tabacoop BP41 RP ANNABA

Tél/Fax: 038.44.41.00 & 038.84.49.99

Tél : 038.44.44.77



Fédération Algérienne de Football
Ligue régionale de football -Annaba-

AFF N° 101 RENCONTRE : CAAJ JMSS U19 DU 03-05-2024

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre signalant l'absence de l'ambulance et du médecin.
- Attendu qu'après attente réglementaire, l'arbitre a annulé la rencontre.
- Attendu que suite à l'absence de l'ambulance et du médecin, l'équipe du CAAJ enregistre son 3ème troisième forfait comme suit :

- **Affaire N°29** : Rencontre CAAJ – USMB “U19” du 03/02/2024.
- **Affaire N°45** : Rencontre CAAJ – MBB “U19” du 23/02/2024.
- **Affaire N°101**: Rencontre CAAJ – JMSS “U19” du 03/05/2024.

(3^{ème} infraction)

- **Par ces motifs et en application de la circulaire FAF N° 04 du 15-11-2023, la commission décide :**
 - **Match perdu par pénalité** pour l'équipe CAAJ.
 - **Attribution du gain** du match à l'équipe JMSS qui marque 03 buts et 03 points.
 - **Une amende de 15.000,00 DA** est infligée à l'équipe CAAJ.
 - **Défalcation de (01) un point** à l'équipe séniors du CAAJ RII.

CETTE DECISION PREND EFFET A COMPTER DU 09-05-2024



Site tabacoop BP41 RP ANNABA

Fédération Algérienne de Football
Ligue régionale de football -Annaba-

Tél/Fax: 038.44.41.00 & 038.84.49.99

Tél : 038.44.44.77



AFF N° 102 RENCONTRE : ESFBEA ESSA U17 DU 04-05-2024

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre signalant l'absence de l'équipe ESSA.
- Attendu qu'après attente réglementaire, l'arbitre a annulé la rencontre.

- **Par ces motifs, la commission décide :**
 - **Match perdu par pénalité** pour l'équipe ESSA.
 - **Attribution du gain** du match à l'équipe ESFBEA qui marque 03 buts et 03 points.
 - **Une amende de 15.000,00 DA** est infligée à l'équipe ESSA circulaire FAF N°04 du 15/11/2023.

(1^{ère} INFRACTION)

CETTE DECISION PREND EFFET A COMPTER DU 09-05-2024



Site tabacoop BP41 RP ANNABA

Fédération Algérienne de Football
Ligue régionale de football -Annaba-

Tél/Fax: 038.44.41.00 & 038.84.49.99

Tél : 038.44.44.77



AFF N° 103 RENCONTRE : ESFBEA ESSA U15 DU 04-05-2024

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre signalant l'absence de l'équipe ESSA.
- Attendu qu'après attente réglementaire, l'arbitre a annulé la rencontre.

- **Par ces motifs, la commission décide :**
 - **Match perdu par pénalité** pour l'équipe ESSA.
 - **Attribution du gain** du match à l'équipe ESFBEA qui marque 03 buts et 03 points.
 - **Une amende de 15.000,00 DA** est infligée à l'équipe ESSA circulaire FAF N°04 du 15/11/2023.

(1^{ère} INFRACTION)

CETTE DECISION PREND EFFET A COMPTER DU 09-05-2024



Site tabacoop BP41 RP ANNABA

Tél/Fax: 038.44.41.00 & 038.84.49.99

Tél : 038.44.44.77



Fédération Algérienne de Football
Ligue régionale de football -Annaba-

AFF N° 104 RENCONTRE : IRBB WBM U17 DU 27-04-2024

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match.
 - Vu le rapport de l'arbitre signalant la présence de l'équipe WBM avec sept (07) joueurs seulement.
 - Attendu qu'en application de l'article 49 des RG et la circulaire FAF N° 04 du 15-11-2023, l'arbitre a annulé la rencontre.

 - **Par ces motifs, la commission décide :**
 - **Match perdu par pénalité** pour l'équipe WBM.
 - **Attribution du gain** du match à l'équipe IRBB qui marque 03 buts et 03 points.
 - **Une amende de 15.000,00 DA** est infligée à l'équipe WBM circulaire FAF N°04 du 15/11/2023.
- (1^{ère} INFRACTION)**

CETTE DECISION PREND EFFET A COMPTER DU 09-05-2024



Site tabacoop BP41 RP ANNABA

Tél/Fax: 038.44.41.00 & 038.84.49.99

Tél : 038.44.44.77



Fédération Algérienne de Football
Ligue régionale de football -Annaba-

AFF N° 105 RENCONTRE : ESS WBM U19 DU 03-05-2024

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match.
 - Vu le rapport de l'arbitre signalant la présence de l'équipe WBM avec neuf (09) joueurs seulement.
 - Attendu qu'en application de l'article 49 des RG et la circulaire FAF N° 04 du 15-11-2023, l'arbitre a annulé la rencontre.

 - **Par ces motifs, la commission décide :**
 - **Match perdu par pénalité** pour l'équipe WBM.
 - **Attribution du gain** du match à l'équipe IRBB qui marque 03 buts et 03 points.
 - **Une amende de 15.000,00 DA** est infligée à l'équipe WBM circulaire FAF N°04 du 15/11/2023.
- (2^{ème} INFRACTION)**

CETTE DECISION PREND EFFET A COMPTER DU 09-05-2024